

INF'EAU Captage SDE n°6 - Qualité d'eau 2022

Classement du captage

Le captage du Gué à La Chapelle-Biche a été classé prioritaire en 2013 suite à la Conférence Environnementale compte tenu des concentrations en Nitrates élevées. Le captage de Pont-Herbout (Chanu) (le plus en amont) est lui classé sensible.

Réseau et modalités de suivi

Depuis aout 2018, le SDE a mis en place un suivi pesticides et nitrates sur le mélange des deux captages. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le laboratoire LABEO, avec un seuil de détection établi pour la lecture des analyses et leurs interprétations pesticides à 0,02 µg/L. autant que les techniques d'analyses le peuvent.

Les analyses sont menées à la fréquence suivante :

- **Pesticides** : prélèvement trimestriel
- **Nitrates** : prélèvement trimestriel

Les Normes de Qualité

❖ Nitrates :

Norme de prélèvement de l'eau brute et de l'eau potable : moins de **50 mg/l**

❖ Pesticides :

Norme de prélèvement de l'eau brute : Concentration totale en pesticides dans 1 prélèvement ne doit pas excéder **5 µg/l et 2 µg/l par substance active**.

Norme pour l'eau potable distribuée : Concentration totale en pesticides dans 1 prélèvement ne doit pas excéder **0,5 µg/l et 0,1 µg/l par substance active**.

Objectifs de qualité d'eau du

programme d'actions (Défini lors du COPIL départemental 16/01/2019)

❖ **Nitrates** : 90% des concentrations en Nitrates mesurées en une année, inférieures à 40 mg/l

❖ Pesticides :

Objectifs sur le long terme (moyenne -glissante- des moyennes annuelles sur les 6 dernières années) :

- Moyenne des concentrations détectées par molécule inférieures au seuil de sensibilité des SDAGEs : **0,08 µg/l**
- Moyenne des sommes des concentrations détectées dans un même prélèvement inférieure au seuil de sensibilité des SDAGEs : **0,4 µg/l**

Analyse annuelle des résultats obtenus :

Analyse graphique des concentrations en pesticides mesurées aux captages d'eau, par molécule et en somme de détections par prélèvement.

FICHE D'IDENTITE DU TERRITOIRE

AIRE D'ALIMENTATION DU CAPTAGE

- ✓ Aire d'alimentation du captage : 93 ha
- ✓ 2 communes concernées : Chanu et La Chapelle-Biche
- ✓ 90% de la surface couverte par l'activité agricole

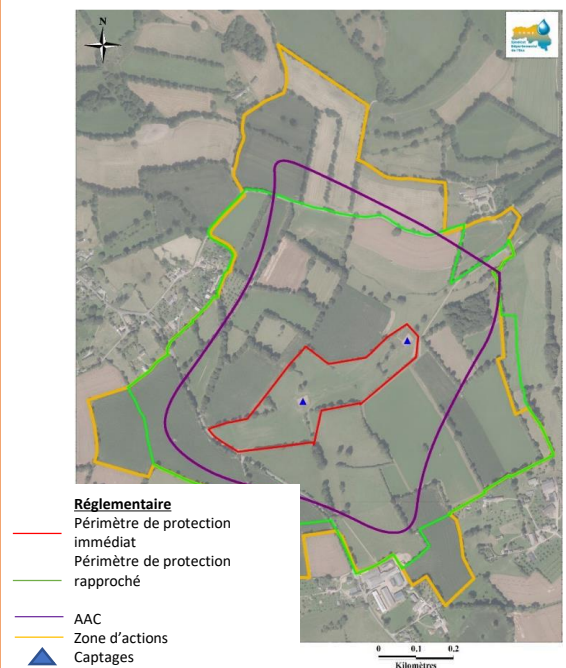
AGRICULTURE

- ✓ 4 exploitations concernées par l'AAC
- ✓ Principalement en contexte Elevage

CONTACT - Animatrice

- ✓ PICARD Anne (SDE61)
- ✓ 02 33 29 96 96

CARTE DE L'AIRE D'ALIMENTATION - Zone d'actions

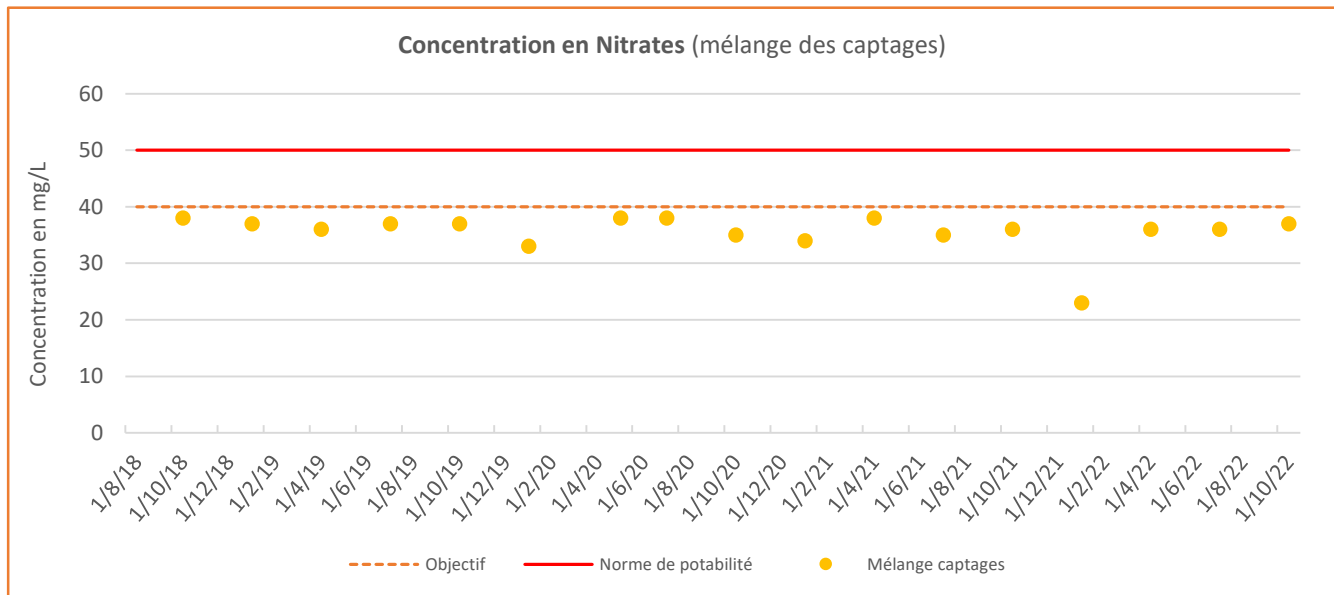
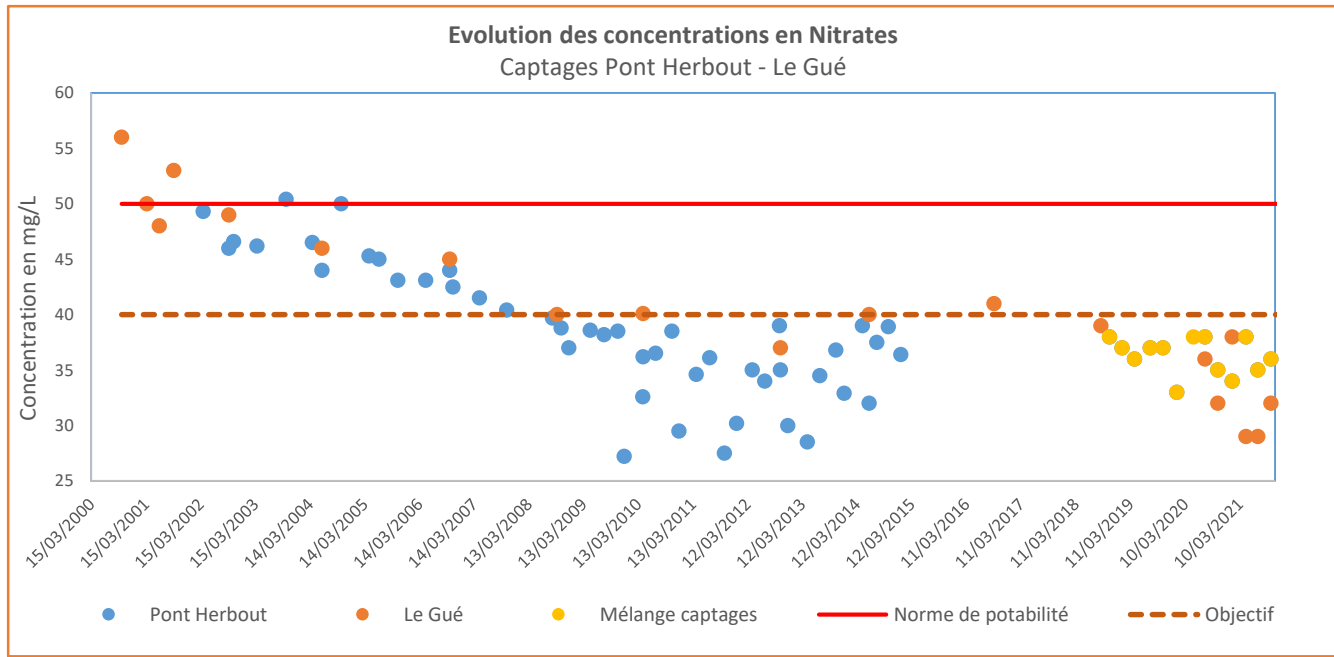


L'ESA-métolachlore

- ✓ Molécule de dégradation du S-métolachlore, herbicide maïs contenu entre autre dans le Camix, le Mercantor Gold,...
- ✓ L'ANSES a déclassé ce métabolite depuis septembre 2022, il est considéré comme non pertinent. La limite réglementaire de qualité correspond actuellement à une valeur de vigilance de 0,9 µg/l.

INF'EAU Captage SDE n°6 - Qualité d'eau 2022

Suivi Nitrates



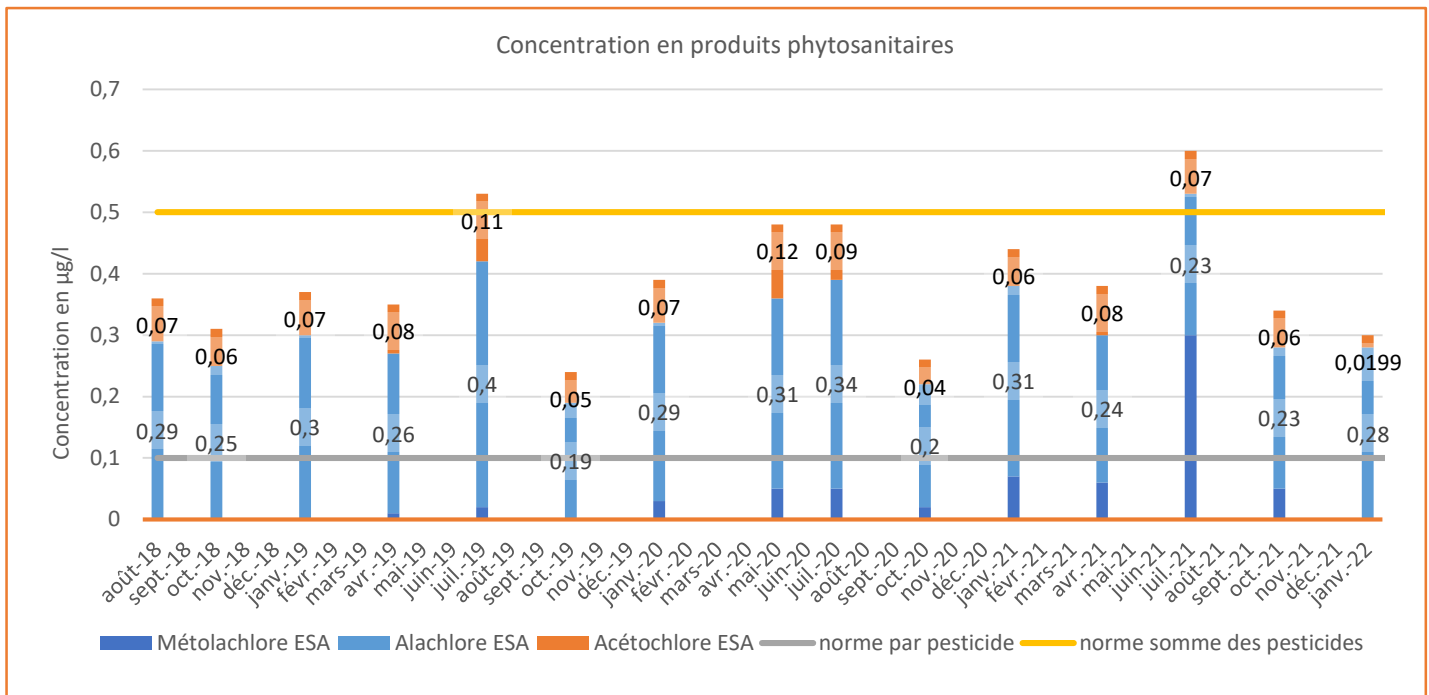
L'évolution des concentrations en nitrates au captage montre :

- **Des concentrations toujours inférieures à la norme de potabilité** depuis 2005 et inférieures à l'objectif depuis 2017
- **Une concentration constante sur les 2 puits et dans le mélange** depuis 2012 :
 - Moyenne de 35,2 mg/L Le Gué,
 - Moyenne de 33,9 mg/L Pont Herbout ,
 - Moyenne de 35,52 mg/L pour le mélange des 2 captages.

Indicateur 2022 :
 100% des valeurs mesurées < 40 mg/l
 (sur le mélange entre 08/2018 – 12/2022)

INF'EAU Captage SDE n°6 – Qualité d'eau 2022

Suivi Pesticides



Depuis le début du suivi SDE, l'évolution des concentrations en pesticides montre :

- **L'absence de molécules pesticides autre que les métabolites ESA/OXA.**
- **Les métabolites de 3 matières actives sont trouvés :** le métolachlore ESA (herbicide maïs) et l'acétochlore ESA, alachlore ESA dont les molécules mères sont interdites. Les concentrations en Alachlore ESA dépassent la norme de 0,1 µg/l.
- **Un dépassement de la norme « somme des pesticides – 0,5 µg/l » sur les prélèvements réalisés.**

Indicateurs :

Objectif : $\leq 0,08 \mu\text{g/l}$

Moyenne par pesticides détectés :

sans métabolite E/O : $0 \mu\text{g/l}$

avec métabolites E/O : $0,17 \mu\text{g/l}$

Objectif : $\leq 0,4 \mu\text{g/l}$

Moyenne somme des pesticides détectés :

sans métabolites E/O : $0 \mu\text{g/l}$

avec métabolites E/O : $0,38 \mu\text{g/l}$



AAC de Pont-Herbout Le Gué

INF'EAU Captage SDE n°6 - Qualité d'eau 2022

Pour plus d'informations, contactez le **Syndicat Départemental de l'Eau 61**
Anne Picard
02 33 29 96 96
picard.anne@orne.fr

